

Mai 1668
Bayeux – Normandie

C'était une nuit profonde, sans lune. Un voile de crêpe noir endeuillait le paysage. Les loups réfugiés à l'abri des halliers écoutaient mugir le vent d'ouest, dont le souffle colportait bien au-delà de l'étendue boisée de sinistres grincements de branches d'arbre, semblables aux plaintes des âmes errantes. Les rafales les plus violentes cascadaient jusqu'aux murailles d'enceinte de Bayeux, escaladaient la fortification de quinze pieds de hauteur au couchant et de vingt au levant, pour se répandre au cœur du bourg. Se pourchassant dans l'obscurité, heurtant les volets, battant les portes, elles bousculaient dans les chaumines le repos de ceux qui, éreintés par une pénible journée de labeur, avaient sombré trop vite dans le sommeil. Les ténèbres, complices des créatures malveillantes, faisaient naître sous leurs paupières closes d'accablants cauchemars, et les corps dénudés, si mal protégés par une maigre couverture, frissonnaient. Les bourgeois, eux, dans leur ample chemise de coton, protégés derrière les lourdes portes cochères de leur hôtel, entre cour et jardin, dormaient sans inquiétude.

Dans la grande forêt, où le vent démêlait les parfums végétaux d'humus et de mousse de la puissante exhalaison de

sangliers à la bauge, deux hommes s'affairaient au pied d'un arbre. La conscience tourmentée par l'exécution de leur plan, mais, déterminés, ils balayaient la litière, et rien ne pouvait les détourner de leur besogne. Le mauvais temps n'exprimait pas pour eux la colère divine. Dans ce lieu familier, ils ne voyaient ni diables danser dans le balancement des branches ni êtres maléfiques derrière les troncs des chênes et des hêtres, dont les flammes vives réchauffaient les maisonnées. Le blanc fantôme d'une effraie, qui s'élança d'un vol silencieux vers quelque victime en poussant une longue plainte terrifiante à leur vue, ne symbolisa pas le malheur. Aucune croyance ridicule ne les poussait à crucifier les chouettes sur la porte des granges pour éloigner les mauvais esprits.

Sans prêter attention à l'oiseau en chasse, les compères empoignèrent chacun une pelle et se mirent à creuser. L'herbe aux anges, froissée sous leurs pas, imprégna les alentours de sa senteur musquée.

Au bout d'un moment, le plus âgé s'immobilisa pour reprendre son souffle. Il essuya la sueur sur son front d'un revers de main rageur pour chasser la fâcheuse évocation d'une journée qui lui laissait du sang sur les doigts. La blonde lumière s'était évanouie sur le trépas d'un eudiste dont lui, Jacques Millet, honnête et paisible bûcheron, enfouissait secrètement la dépouille avec l'espoir que personne ne pénétrerait le mystère de cette étrange nuit.

Son existence avait tragiquement basculé alors que le soleil déclinait à l'horizon. Le disciple de Jean Eudes s'était présenté en sa demeure pour l'accuser d'hérésie. Comme tous les huguenots, Jacques rejetait l'autorité du pape pour ne reconnaître que celle de la parole de Dieu.

Le convertisseur lui avait rappelé la déclaration royale du 2 avril 1666 :

– *Les enfants dont les pères et mères ont été catholiques doivent être baptisés et élevés dans l'Église latine. Ils sont confiés à des tuteurs catholiques qui ont défense de les*

conduire au temple et aux Écoles de la Réforme. Abjurez, si vous voulez garder vos rejetons ! Convertissez-vous !

Tout en continuant de prêcher, l'eudiste s'était emparé d'Adrien, l'un des fils de Jacques, pour mieux se faire comprendre. Le bûcheron lui avait ordonné de le lâcher. L'eudiste n'en avait rien fait ; au contraire, il avait affermi la pression de sa main sur le bras du garçon. L'enfant, constatant le soutien de son père, enhardi, s'était mis à gesticuler et à crier. Jacques s'était alors saisi d'un bâton et précipité sur le prédicateur, lui assénant un grand coup sur la tête. L'homme s'était effondré sous la vigueur du paysan, le crâne fracassé en deux.

Le hurlement à la mort d'un chien se propagea dans le lointain. Le bûcheron plongea de nouveau vers la terre mouillée et grasse, dont l'odeur nourricière ne parvint même pas à apaiser son affliction.

Il marmonna :

– Pourquoi je l'ai tapé si violemment ?

Son compagnon lui répondit :

– Parce que tu as eu peur ! Il voulait t'enlever tes garçons ! Il s'en voit beaucoup trop, de ces prêtres ou laïcs qui se consacrent à l'enseignement et à la prédication...

– Ils sont encouragés par l'évêque !

– Monseigneur de Nesmond combat les réformés plus encore que les jansénistes !

– Quand même, j'aurais dû m'en remettre à la justice d'Isaac Le Bedey¹.

– Si tu avais expliqué ton affaire au juge, tu penses vraiment qu'il t'aurait cru ? Et même s'il avait admis ta faiblesse, le roi ne veut souffrir dans son royaume que la religion des catholiques. Il t'aurait condamné aux galères, sois-en sûr !

– On va s'apercevoir de la disparition de l'eudiste. Ils mettront pas longtemps pour savoir qu'il s'est rendu chez moi

1. Sieur de Vaux, vicomte de Bayeux, escuyer, licencié aux lois, conseiller du roi, maire et juge politique de Bayeux. Le vicomte, par un privilège particulier, était maire-né de la ville.

et qu'il en est pas revenu. Pourquoi, diable, je le fous en terre dans la forêt ?

– Écoute, je me suis toujours établi en fonction des opportunités qui se présentaient : je me suis employé aux travaux des champs, puis j'ai été couvreur en pierre à Trévières, forgeron à Vaucelles, charpentier à Planquery, avant de travailler à la tannerie à Bayeux...

– Orphelin à dix ans, il a bien fallu que tu t'en sortes tout seul !

– Pour te tirer d'embarras, tu vas embarquer avec moi pour la neuve France. Si tu restes ici, ce crime forcé va te perdre.

– Je suis ni missionnaire ni soldat...

– Moi-même, je ne suis ni l'un ni l'autre !

– T'es d'un tempérament hardi et tu ne tiens pas en place. Contrairement à moi.

– La colonie française du Canada nous ouvre les bras ! Le gouvernement royal souhaite y étendre le peuplement. Ils ont besoin d'hommes tels que toi, pouvant abattre des arbres, façonner le bois, dresser une maison, manier la hache et la scie. Tu es fort comme un bœuf et le travail ne te fait pas peur ! Là-bas, on adoptera un catholicisme de façade !

– Je reconnais bien là ta finasserie.

Devant l'opportunisme de son ami, Jacques afficha une expression coutumière, mi-indignée, mi-admirative.

– Faut être jeune pour entreprendre pareille équipée. Avec tes vingt-cinq ans, tout t'est facile. T'es un Richard sans Peur¹ ! Et puis, j'ai pas l'argent nécessaire pour payer la traversée.

– Mon Jacques, tu n'es pas si vieux ! Qu'est-ce que trente-cinq ans ? Quant à une traversée pour toi et les tiens, c'est possible. Tu ne peux pas partir, au même titre que moi, en passager libre. La solution est d'emprunter le montant du

1. Expression utilisée pour définir un homme hardi, en souvenir du duc de Normandie Richard I^{er}, dit Cœur de Lion, et de son courage.

voyage et des frais pour vivre en attendant la partance à un sieur qui recrute pour sa seigneurie aux Trois-Rivières. C'est là que je compte m'établir. Tu ne seras donc pas esseulé.

– On le trouve où, ce recruteur ?

– Ils rabattent dans l'arrière-pays, mais le plus souvent ils se tiennent dans les ports de départ.

La fosse assez profonde, la dépouille enveloppée dans un drap de laine y fut descendue avec égard. Une fois qu'elle fut recouverte, Jacques récita de mémoire un passage de la Bible sur la tombe improvisée. Leur sinistre besogne achevée, le défunt retourné à la terre, Jacques Millet et Jean-Baptiste Anguehard quittèrent la forêt.

Au retour, Jean-Baptiste s'empressa d'expliquer à Guillemine, la femme du bûcheron, le projet pour leur avenir.

– L'an passé, j'ai rencontré à Caen un réformé du nom de Jacques Leneuf de La Poterie, qui vit depuis trente-deux ans en neuve France. Il a été plusieurs fois gouverneur suppléant aux Trois-Rivières. Le sieur est revenu en notre royaume pour faire confirmer ses titres de noblesse par le roi. C'est un commerçant. Il s'intéresse au négoce des fourrures de castor et il m'a proposé de venir travailler pour lui à la colonie. Pour Jacques, ce sera différent : il s'engagera à défricher et à cultiver le lopin qu'un seigneur lui donnera. La terre est pleine de promesses pour qui est vaillant.

– Faudrait encore un seigneur qui voudrait de moi !

À la vue de la sombre mine de son mari, convaincue par les explications de Jean-Baptiste, Guillemine décréta :

– Jacques, on va à la colonie ! Tu vas être libre et tu vas posséder une terre, ce que t'auras jamais ici !

– On assure que les hivers sont longs et rigoureux, que les Sauvages sont féroces. Et puis, on va m'arrêter avant notre départ !

– Là encore, mon ami, je peux faire taire tes inquiétudes. La solidarité entre les huguenots n'est pas un vain mot. Il

s'organise à Sainte-Honorine-des-Pertes une entraide pour les clandestins qui vont se réfugier sous des cieux plus cléments.

– Y en a donc tant que ça ?

– De plus en plus ! Depuis la mort de Mazarin, les persécutions contre les protestants s'aggravent. Le cardinal ne nous aimait pas, mais il se servait de notre puissance politique pour ses affaires étrangères et regardait à deux fois avant de nous tourmenter ! Louis XIV a été nourri dans la haine des huguenots. Il pense être le représentant de Dieu sur terre et croit légitime de régir le pays comme bon lui semble !

– Je me rappelle l'histoire du pasteur de Trévières qu'a été emprisonné parce qu'un rémouleur, qu'avait laissé son métier de basse condition pour répandre la foi catholique contre argent sonnant et trébuchant, est intervenu en plein sermon et que l'assemblée l'a jeté dehors, évoqua Jacques.

– Rien ne nous est épargné : brimades, vexations, violences contre les temples ou les personnes, les écoles supprimées !

– Y a plus de justice pour nous sur notre terre natale ! dit Guillemine, en colère. Fais confiance à Jean-Baptiste, il sait les choses. Sa réflexion le mène toujours dans le bon chemin.

Après le départ de leur ami, Jacques et sa femme discutèrent longuement. Le bûcheron, depuis toujours enraciné à la terre ferme, parla de la traversée en bateau. L'eau lui faisait peur.

– La dernière tempête a rompu les deux jetées en charpente de Port-en-Bessin. Je connais trop bien la traîtrise de la mer et j'ai entendu parler de tant de naufrages.

– Ta liberté et ta vie sont plus importantes que tout. Je préfère affronter les périls et aller vivre en neuve France. Je peux tout endurer plutôt que de te voir aux galères.

Jacques s'endormit presque tranquilisé.

Au matin, il informa ses enfants, Philippe, Adrien et Marie-Angélique. Devant leurs regards innocents et confiants, il envisagea à nouveau de se livrer à la justice plutôt que de les précipiter dans des épreuves et périls dont il ignorait la

nature, et de les obliger à abandonner une existence difficile mais sans bouleversement. À cinq ans, Philippe ne comprit pas la portée de la décision. L'enthousiasme d'Adrien, dix ans, ne l'étonna qu'à moitié, son fils vouant une admiration sans bornes à Jean-Baptiste, son modèle. Celui de sa fille aînée le déconcerta.

Jean-Baptiste entraîna Jacques sans délai à Sainte-Honore-des-Pertes afin de régler le problème de son hébergement et de celui de sa famille avant l'embarquement. On lui avait indiqué le nom d'un marin qui trompait la police et épaulait ceux de la Réforme qui souhaitaient fuir le royaume plutôt que d'abjurer.

Claude Vinet était en mer à la pêche aux harengs et aux maquereaux, et ils durent attendre le retour de sa femme, ramasseuse de belles blondes, partie vendre ses moules sur le marché de Trévières.

Jeanne Vinet les mit en confiance :

– On s'est convertis, la mort dans l'âme et par obligation. On voit beaucoup de rapt d'enfants... On a menacé nos quatre petits...

– Un convertisseur voulait m'enlever mon p'tit Philippe et mon Adrien ! Peut-être ma fille de seize ans !

– Ils sont pas regardants ; as'teur, ils reçoivent les abjurations à n'importe quel âge ! Ils forcent les gosses et prétendent se borner à leur ouvrir les bras !

De retour à Bayeux, les deux hommes plongèrent dans l'affluence de la Fête-Dieu. On aurait pu croire que les dix mille âmes bajocasses¹ étaient toutes réunies là. De nombreux étrangers attirés par la magnificence de la cérémonie religieuse s'étaient joints à elles.

Jacques, toujours troublé, torturé par le remords, tendit ses paumes, aussi larges et épaisses que le fer de sa hache :

1. Les Bajocasses ou Bodiocasses ou Baiocasses (du latin Baiocasses) sont un des peuples gaulois. Ils occupaient le Bessin et donnèrent leur nom à leur capitale Augustodurum (Bayeux).

– Je peux plus regarder ces mains sans considérer que ce sont celles d'un assassin !

D'un coup de coude et à voix basse, Jean-Baptiste le rappela à l'ordre.

– Tais-toi, l'ami, on va t'entendre ! Oublie, c'était un accident !

Insensible à la foule qui l'entourait, Jacques continua :

– J'ai commis l'irréparable. C'est pas une raison pour entraîner les miens dans le danger. Tout bien considéré, je renonce à te suivre. Je dois payer ma faute tout seul.

Jean-Baptiste posa sa main sur l'épaule de Jacques pour le reconforter.

– Ce n'est pas ce qu'espèrent ta femme et tes enfants, tu le sais bien. Et puis, si tu te fais arrêter, ils en pâtiront et paieront le prix de ton égarement, ils mourront de faim ! Tu n'as plus le choix, les dés sont jetés. Cesse de t'inquiéter. Viens, sortons du bourg !

– Non, je veux voir avant çui qu'est en train de ruiner mon existence.

Jean-Baptiste considéra son compagnon avec toute l'amitié qu'il lui vouait. En quelques heures seulement les épaules du solide bûcheron s'étaient affaissées sous le poids du tourment. En cette belle journée printanière, l'espoir d'une vie meilleure à l'horizon, Jean-Baptiste, lui, voulait s'abandonner à l'optimisme.

– Nous avons terminé notre transaction, cela ne sert à rien de s'éterniser. Nous devons faire vite si tu ne veux pas être arrêté.

– Ils vont bientôt sortir !

– Quel entêtement !

Sous l'envolée des cloches de la cathédrale et au son des détonations, l'excitation du peuple s'accrut. Les canons du château avaient tiré pour la dernière fois le 11 avril, lorsque la France avait gagné la Franche-Comté à l'Espagne. Ils avaient déchargé toute la journée, et la cité en avait été pour

ses frais : elle avait dépensé pour treize louis et dix sous de poudre !

Chacun bouscula son voisin pour mieux voir. L'assistance s'étalait en deux files interminables de chaque côté de la chaussée et attendait avec impatience le passage de la procession pour l'accompagner tout au long de son périple rues des Cuisiniers, Saint-Malo, Bourbesneur, des Chanoines, pour revenir à la cathédrale.

Enfin, les croix et les bannières des dix-sept paroisses de la ville, celles des religieux catholiques, puis les torches des corporations ornées de cartouches représentant les emblèmes de leur profession, émergèrent de l'église métropolitaine. Ce fut la marionnette du petit bonhomme tanneux qui attira le plus les regards, surtout ceux des enfants. Les corps religieux, revêtus d'ornements magnifiques, suivis du doyen du chapitre et du grand chantre en robe écarlate, avançaient d'un pas solennel. De jeunes ordinants, dans leur aube recouverte d'une riche dalmatique, portaient les quatre châsses contenant les reliques des saints les plus révéérés. Un homme d'armes, couvert de l'antique armure des chevaliers, annonçait l'apparition des officiers attachés à la personne du seigneur évêque. Enfin, celui que Jacques attendait, le cœur battant et le regard plein de ressentiment, apparut. Monseigneur de Nesmond, évêque de Bayeux, revêtu de la chasuble de saint Regnobert¹, en soie ornée d'or et de perles, se tenait sous un dais blanc richement brodé aux panaches flottants.

Le bûcheron, un sourire ironique sur les lèvres, murmura à son compagnon :

– Il a pas l'aspect imposant qu'on attend d'un évêque !

Le prélat déambula dans la rue jonchée de fleurs et parée de draperies raffinées. Afin d'éviter la désespérance à la vision de ce visage honni, Jacques fixait les glands de soie verts pendant du chapeau épiscopal et scandait :

1. L'un des premiers évêques du diocèse de Bayeux.

– J’abjurerais jamais ! Jamais ! Au risque de souffrir les pires angoisses...

Heureusement, les exclamations de la foule en liesse couvrirent ses paroles. Jean-Baptiste le tira si fortement par le bras qu’un reposoir dressé par les fidèles chancela et tomba. Ils quittèrent les lieux sous les invectives des mécontents, empruntèrent les rues pavées de galets et gagnèrent la porte Saint-Martin, aussi nommée porte de Bayeux. Passant l’enceinte fortifiée, ils s’élancèrent dans le chemin Royal pour se rendre à Saint-Vigor. Le sentier de terre, serpentant entre les champs, était désert, et le silence succéda aux bruits de la rue. De la haie de coudriers s’éleva le chant d’un rouge-gorge mâle tentant d’attirer une femelle. Avec le renouveau, les ardeurs amoureuses se décuplaient. Jean-Baptiste, célibataire endurci, ne pensait qu’à son prochain voyage. Il exprima son excitation pour rassurer Jacques et lui communiquer un peu de son enthousiasme :

– Nous étions peinés de nous séparer. Voilà que nous partons ensemble ! De cette affligeante affaire naît au moins un bonheur. Une nouvelle existence nous attend. Là-bas, tout est différent, et la vie, bien meilleure. Le droit de pêche et de chasse est accordé ! On mange de la viande tous les jours ! Tu ne sauras plus où donner de la cognée avec la quantité d’arbres à abattre !

– C’est en vieille France que je suis né, avant moi mes parents et après moi mes enfants...

– La destinée te montre une nouvelle voie. Ta place est ailleurs.

Jacques bougonna encore :

– Pourquoi embarquer à La Rochelle et pas plus près, au Havre ou à Dieppe ?

– La traversée est moins coûteuse. D’autres questions ?

Jean-Baptiste ayant réponse à tout, Jacques se tut.

Parvenu à demeure, il remarqua combien sa femme masquait sa peur de l’inconnu par un débordement d’acti-

vité. Elle triait avec fébrilité les objets à emporter – hardes, paillasses, couvertures de toile, écuelles en étain et tasses –, elle les entassait dans plusieurs coffres de bois. Il constata également que ses fils ne jouaient pas. Assis côte à côte sur une souche d'arbre, ils se contentaient d'agacer avec une brindille un hanneton sorti d'hibernation. Seule Marie-Angélique, sereine, chantonnait tout en briquant la chaumine.

– On dirait qu'elle est bien aise de partir. Je la savais pas si intrépide, fit remarquer Jacques à sa femme.

– C'est pas une volonté bien trempée qui la soutient, mais l'amour...

– L'amour ? Qu'est-ce que tu me chantes, femme ? Elle a déjà repoussé plusieurs prétendants.

– Elle porte quelqu'un dans son cœur en secret.

– Qui ?

– Jean-Baptiste ! À la nouvelle de son départ définitif, notre fille a sombré dans la mélancolie. À ce jour, elle rayonne à l'idée de partir en neuve France avec lui !

– Ben, v'là autre chose !

– Garde-le pour toi.

Jacques trouva un acquéreur pour ses modestes biens : quelques meubles et outils, deux cochons et une chèvre. Les affaires rondement menées, la famille n'eut plus qu'à s'éloigner de Bayeux avant la découverte du meurtre de l'eudiste.

Ils firent le trajet jusqu'à Sainte-Honorine-des-Pertes en charroi à travers les chemins, à l'écart des grands axes, pour parvenir au crépuscule en la demeure du sieur Claude Vinet, l'un des derniers capitaines demeurant dans l'antique port harenguier. Plusieurs tempêtes avaient ravagé le site d'échouage et beaucoup de matelots quittaient la paroisse pour s'installer à Saint-Malo et à Granville.

Claude Vinet, homme rude, d'une force herculéenne, rompu aux travaux pénibles, témoignait d'un grand respect envers les autres. Il accueillit chaleureusement le petit

groupe. Tout aussi prévenante, sa femme proposa un repas aux Millet. Ensuite, elle aida à leur installation dans la pièce du rez-de-chaussée. La maison comptant deux étages, la salle en partie enterrée servait à élever les animaux destinés à nourrir la famille.

– Va vous falloir vivre entassés ici, sans sortir, et prendre toutes les précautions. Certains fuyards se sont déjà fait arrêter et ont été envoyés aux galères. Y a peu, un rapport de police a décrit les huguenots comme *des gens de qualité qui se mettent en mer avec quantité d'effets, d'argent et de bijoux*. Depuis, une rumeur circule dans le pays, et on les dénonce afin de faire main basse sur leurs richesses.

– J'ai pas tout cet argent que l'on prétend ! En remerciement de votre bonté et pour payer notre nourriture, je peux juste vous donner ce mouchoir brodé.

– Gardez-le, ma petite dame. Vous aurez peut-être besoin de le vendre un jour.

Les époux Vinet se retirèrent.

Jean-Baptiste fit ses adieux à ses amis :

– Je reviens vous chercher d'ici quelques jours pour le grand départ !

Une fois seule, avec pour toute compagnie une vache, un mouton et une chèvre, la famille se prépara à passer la nuit dans l'endroit inconnu. Pendant que sa mère disposait les paillasses, Marie-Angélique, pour respirer la senteur iodée, se glissa à la hauteur de la seule ouverture de la pièce, un orifice si étroit qu'une poule aurait eu du mal à s'y glisser. À chacune de ses inspirations se mêlaient des odeurs de varech, d'huîtres et de coquillages. La jeune fille ferma les yeux et évoqua l'ampleur de la mer. Le ressac incessant l'appelait. Elle était prête, elle, pour la grande aventure.